

Actu locale | Grésivaudan

ALLEVARD

Dissolution du Sibrecsa : précisions

Dans notre édition du mercredi 19 novembre, nous relations dans ces mêmes colonnes la séance du conseil municipal d'Allevard (du 17 novembre) et où l'essentiel des délibérations a porté sur la mise en conformité du fonctionnement communal. Parmi ces délibérations, se trouvait la signature d'une convention de mise à disposition d'un agent du Sibrecsa (Syndicat intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie), et non d'une mutation comme nous l'avons écrit, auprès de la commune d'Allevard, afin de sécuriser la prise de poste d'un agent comptable actuellement en fonction au Sibrecsa, et cela dans la perspective de la dissolution de l'établissement au 1^{er} janvier 2026. En effet, et pour rappel, Le Grésivaudan reprend la compétence gestion des déchets pour 16 communes du territoire, jusque-là gérées par le Sibrecsa. Créé en 1966, ce syndicat intercommunal à cheval sur l'Isère et la Savoie regroupait 43 communes dont 16 du Grésivaudan (*). Mais début 2024, le syndicat a vu sa situation financière se dégrader. Pour faire face à cette crise financière, des audits ont été engagés et des mesures d'économie mises en œuvre et une réflexion sur l'avenir de la structure lancée. Réflexion qui a abouti fin 2024, à la décision de dissoudre le syndicat le 31 décembre 2025. Au 1^{er} janvier 2026, Le Grésivaudan récupérera la compétence gestion et valorisation des déchets pour ces 16 communes dont Allevard. Cette question sera traitée lors d'un prochain conseil communautaire en décembre prochain. Et pour le côté pratique, [toutes les infos sont en ligne sur le site du Grésivaudan](#).

(*) Allevard, Barraux, Chapareillan, Crêts-en-Belledonne, Hurières, La Buissière, La Chapelle-du-Bard, Le Cheylas, Le Haut-Bréda, Le Moutaret, Pontcharra, Saint-Maximin, Saint-Vincent-de-Mercuze, Sainte-Marie-du-Mont, Tencin et Theys.